



# COMITÉ DES FÊTES ORRY-LA-VILLE - MONTGRÉSIN

## LOCATION DE MATÉRIEL

Cadre réservé au Comité des fêtes - Ne rien remplir - Exemple :

Emprunteur

Agents

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes loue son matériel aux particuliers orrygeois et le met gratuitement à disposition des associations orrygeoises, sous les conditions suivantes :

La demande doit être faite le plus tôt possible :

- Par mail à l'adresse [comitedesfetesorry@free.fr](mailto:comitedesfetesorry@free.fr)
- Par courrier en déposant la présente fiche à la mairie, au nom du Comité des Fêtes
- Ou par téléphone auprès de Nathanaël Rosenfeld au 06.76.81.40.00

Le règlement de la location du matériel se fera au moment du retrait du matériel (les chèques sont à établir à l'ordre du Comité des fêtes).

**Un chèque de caution de 500 € à l'ordre du comité des fêtes est demandé pour chaque location.**

Aucune livraison de matériel ne sera effectuée. Les locations seront acceptées sous réserve de la disponibilité du matériel.

**Toute dégradation constatée après utilisation sera directement facturée à l'emprunteur responsable des dommages, sur la base d'un devis.**

Nom et prénom de l'emprunteur : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Adresse postale : .....

Adresse électronique (facultatif) : .....

Date de retrait du matériel : ...../...../.....- de retour : ...../...../.....

Détail du matériel emprunté	Quantités disponibles*	Quantités souhaitées	Prix unitaire	Prix total
Tentes 3 x 3 m	10		Réservées aux associations	
Chaises	200		1 €	
Bancs en bois	22		2 €	
Bancs en plastique	30		2 €	
Tables en bois	52		6 €	
Tables en plastique	60		6 €	
			<b>Total</b>	

\*sous réserve de locations en cours

Date :

Signature de l'emprunteur  
(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Signature du représentant  
du Comité des fêtes :